

## Fadila Laanan octroie 31.000 euros de subsides à des opérateurs culturels de Bruxelles et du Brabant wallon

Sur proposition de Fadila Laanan, ministre de la Culture et de l'Audiovisuel, le gouvernement de la Communauté française a approuvé ce jeudi deux arrêtés relatifs à l'octroi de subventions à des opérateurs culturels.

### **Bruxelles**

- 10.000 euros pour l'asbl **Flagey**, comme contribution à l'organisation du Festival d'Inauguration de la place Flagey, à Ixelles, qui a eu lieu cet été (détails : [www.laanan.cfwb.be](http://www.laanan.cfwb.be) – 17/06/2008).

### **Brabant wallon**

- 21.000 euros pour le **Centre culturel régional du Brabant wallon** pour la réalisation du projet « Les Folles Funérailles », en complément du subside de 25.000 euros déjà attribué le 11 juillet dernier et de sa dotation annuelle (419.105 euros en 2008). Inscrites dans la continuité de « La Noce du Fils » créée en 2006, « Les Folles Funérailles » sont une création mêlant amateurs et professionnels inspirée de récits recueillis dans des localités de la région. Les participants non professionnels s'y impliquent comme comédiens, musiciens, créateurs de costumes ou décors, régisseurs..., en étant encadrés par des professionnels du spectacle issus de ces divers domaines.

**+ d'infos ?** Pascal Sac, porte-parole de la ministre de la Culture et de l'Audiovisuel Fadila Laanan. 02/213.17.48. 0477/252.285. [pascal.sac@cfwb.be](mailto:pascal.sac@cfwb.be).  
[www.laanan.cfwb.be](http://www.laanan.cfwb.be)